



Déclarée à la Préfecture des Pyrénées-Orientales le 4 mai 1977  
enregistrée sous le n° W662003003

Permanence Véronique BARDY : Tél. : 04.68.38.12.12

COURRIEL : asce66@i-carre.net

## **INSCRIPTION JOURNEE DES ADHERENTS du 27 septembre 2025**

À retourner obligatoirement à la permanence de l'ASCE **au plus tard le 12 septembre 2025** avec le règlement

(ASCE 66 – 2 rue Jean Richepin – BP 50909- 66020 PERPIGNAN Cedex)

Le nombre de participants est limité à 80 – Réservée en priorité aux adhérents et ayants droit de l'ASCE 66

Nom et prénom de l'adhérent : .....

- Nombre d'adultes :  x 30 € =  €
- Nombre d'enfants de 6 à 12 ans :  x 15 € =  €
- Non adhérents adultes :  x 40 € =  €
- Non adhérents enfants de 6 à 12 ans :  x 20 € =  €
- Enfants moins de 6 ans :  (gratuit)

TOTAL : €

**Aucune inscription ne sera acceptée sans le règlement et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation tardive.**

### **AUTORISATION DE PRISES DE VUES ET DE DIFFUSION D'IMAGES INDIVIDUELLES**

Conformément à l'article 9 du code civil qui régit le droit à l'image,

Je soussigné(e), ..... agissant en mon nom personnel

- Autorise  
 N'autorise pas

L'ASCE 66, pour la journée des adhérents qui aura lieu le 27 septembre 2025 au Barcarès, à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies pour la communication, sur le site internet de l'Association.

La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Fait à ..... le .....

*Signature obligatoire*

Nota bene : Les photos de groupe ne sont pas soumises à autorisation.